

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du **CONSEIL COMMUNAL** du  
26 février 2018

---

**Présents:** Mme TARGNION, Bourgmestre;

Mme RENIER, Présidente du C.P.A.S.;

Mmes et MM. PITANCE, AYDIN, ORBAN, BEN ACHOUR, PIRON, ISTASSE, LAMBERT, Echevins et Echevine;

M. NYSSSEN, Président du Conseil;

Mmes et MM. LEGROS, ELSSEN, BREUWER, BOTTERMAN, VAN DE WAUWER, ~~POLIS PIRONNET~~, DEGEY, CARTON, GILSON, MESTREZ, CELIK, OZER, DUMOULIN, VOISIN, BERRENDORF, DENIS, KRIESCHER, NAJI, ~~SCHROUBEN~~, LEONARD, ~~EL-HAJJAH DARRAJ~~, DETHIER, GREIMERS, LUKOKI, LOPEZ RODRIGUEZ-PIROTTE, PAULY-CLOSE, LEPAS, Conseillers et Conseillères;

M. DEMOLIN, Directeur général.

---

SEANCE PUBLIQUE

N° 21.- POLITIQUE DES GRANDES VILLES - Voiries - Aménagements urbains rue Peltzer de Clermont - Modifications du cahier spécial des charges et report de la séance d'ouverture - Ratification.

LE CONSEIL,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 § 1 relatif aux compétences du Conseil communal, et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, et ses modifications ultérieures;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, notamment l'article 36;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures;

Vu l'avis favorable émis par la Section "Travaux-Environnement-Informatique-FEDER" en sa séance du 24 novembre 2017;

Vu sa décision du 27 novembre 2017 approuvant le cahier spécial des charges et l'estimation relatif au marché "POLITIQUE DES GRANDES VILLES - Voiries - Aménagements urbains rue Peltzer de Clermont";

Considérant le cahier des charges n° 59-17 relatif au marché 'POLITIQUE DES GRANDES VILLES - Voiries - Aménagements urbains rue Peltzer de Clermont' établi par la Cellule Projets;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 215.213,00, € hors T.V.A., ou 260.407,73 €, T.V.A. 21 % comprise, (45.194,73 € TV.A. co-contractant);

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure ouverte;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2017, article 421/73166-51 (n° de projet 20170017) et sera financé par emprunt et subsides;

Considérant qu'une partie des coûts est prise en charge dans le cadre de l'action 2.2 de la Politique des Grandes Villes;

Considérant qu'une demande afin d'obtenir l'avis de légalité obligatoire a été soumise le 13 novembre 2017, M. le Directeur financier n'a pas rendu d'avis de légalité;

Considérant que l'avis de marché a été publié au niveau national le 18 janvier 2018 et que la séance d'ouverture est prévue le 27 février 2018 à 10h00;

Entendu l'intervention de M. BREUWER, Conseiller communal;

Par 26 voix et 8 abstentions,

**RATIFIE :**

- la modification du cahier spécial des charges n° 59-17 par l'ajout des clauses techniques;
- la publication d'un avis de marché rectificatif dès l'approbation du Collège communal;
- le report de la séance de la séance d'ouverture des offres au 27 mars 2018 à 11h30.

**PAR LE CONSEIL :**

Le Directeur général,

La Bourgmestre,

P. DEMOLIN

M. TARGNION